

[Text]

avec le Québec. Pourriez-vous nous dire brièvement où en sont les négociations avec le Québec, l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à la télévision éducative?

**M. Bouchard:** Je vais expédier rapidement le cas du Québec, étant donné la situation politique. Le gouvernement précédent avait pris certaines orientations, mais elles devront être confirmées par le gouvernement actuel.

En 1984-1985, dans le cadre de l'entente, l'Ontario a reçu 1.8 millions de dollars pour les émissions de langue française. Pour 1985-1986, on a déjà approuvé un montant de 1.1 million de dollars. Également, on étudie présentement une nouvelle demande pour de nouvelles émissions et des services pour les écoles de langue française et la communauté franco-ontarienne. En principe, je pense qu'il n'y a aucun élément qui pourrait nous laisser croire que ce serait refusé. De plus, 300,000\$ seront à la disposition de TV Ontario en 1986-1987 et 1987-1988 pour défrayer les coûts d'utilisation du satellite. Je pense que la discussion qui se fait actuellement avec le gouvernement de l'Ontario est très positive et très dynamique. D'après moi, les choses ne peuvent que progresser dans le cadre du programme établi avec l'Ontario.

Je ne connais pas d'ententes spécifiques avec le Nouveau-Brunswick concernant ces éléments-là. Je ne sais pas s'il en existe.

Vous savez qu'on a évoqué la possibilité de conclure une entente avec le Québec pour la diffusion du contenu des émissions de Radio-Québec, particulièrement dans les provinces de l'Ouest. C'est intéressant, parce qu'il est impensable, à mon avis, que les télévisions des provinces de l'Ouest et de l'Atlantique puissent développer un contenu francophone. Ces provinces n'ont pas les ressources que possède la province de l'Ontario à ce niveau-là, et il faut absolument pouvoir se fier à la collaboration du Québec, qui semblait être acquise avec M. Johnson. Je ne veux présumer de rien, mais M. Bourassa devrait également nous accorder la collaboration du Québec.

**M. Gauthier:** Dans le domaine de l'éducation, qui est de compétence provinciale, je le reconnais, il est grandement nécessaire d'avoir la collaboration de Radio-Canada et des différents organismes provinciaux qui font de la diffusion. Est-ce que le Secrétariat d'État est prêt à encourager la concertation dans ce domaine-là afin qu'on puisse planifier un programme de télévision éducative meilleur que celui qui existe maintenant? Quelques fois cela vaut rien. Elle pourrait se coordonner avec la politique du gouvernement fédéral qui veut servir, avec la télévision, toute communauté de 500 personnes ou plus, en français ou en anglais, selon le besoin. En d'autres mots, je parle de la politique fédérale face à Radio-Canada.

• 1035

**M. Bouchard:** Monsieur Gauthier, le Secrétariat d'État n'a pas d'objection à collaborer si on le lui demande. Vous savez que Radio-Canada relève du ministère des Communications.

**M. Gauthier:** Je n'ai pas demandé que vous donniez des instructions à Radio-Canada; je parle de concertation. Êtes-

[Translation]

Could you tell us, briefly, what point negotiations with Quebec, Ontario, or New Brunswick have reached, with regard to educational television?

**Mr. Bouchard:** I will only say a few brief words on Quebec, in view of the political situation. The previous government had taken certain directions, but they will have to be confirmed by the present government.

In 1984-85, in the framework of the agreement, Ontario received \$1.8 million for French language programming. We have already approved a sum of \$1.1 million for 1985-86. We are also studying a new request for new programs and services for French language schools and a Franco-Ontarian community. In principle, I think that there is nothing in the request to suggest that it might be rejected. Further, \$300,000 will be put at the disposal of TV Ontario in 1986-87 and 1987-88 to cover the cost of satellite use. There are very positive and very dynamic discussions going on at the present time with the Government of Ontario. In my opinion, with regard to programs we have established with Ontario, progress is inevitable.

I do not know of any specific agreements with New Brunswick on those same issues. I do not know if there are any in existence.

You know that we have raised the possibility of an agreement with Quebec on the broadcasting of Radio-Quebec programs, especially in the western provinces. It is an interesting idea, because in my opinion, the western and Atlantic provinces will never be able to develop francophone content. Those provinces just do not have the resources Ontario has, and in this area, we absolutely need Quebec's co-operation, and I think Mr. Johnson was committed to providing it. I do not want to take anything for granted, but Mr. Bourassa will no doubt also see to it that we have Quebec's co-operation.

**Mr. Gauthier:** In the field of education, which is, I acknowledge, under provincial jurisdiction, we cannot do without the co-operation of Radio-Canada and of the various provincial organizations involved in broadcasting. Is the Secretary of State willing to encourage co-operation in that field, in order to further an educational television program that will be superior to the current one? Sometimes it is not worth much. There could be co-ordination with the federal government policy which aims to give French- or English-language television service to any community of 500 persons or more according to circumstances. In other words, I am referring to federal policy governing *Radio-Canada*.

**Mr. Bouchard:** Mr. Gauthier, the Secretary of State has no objection to providing co-operation if it is requested. But you know that *Radio-Canada* is the concern of the Department of Communications.

**Mr. Gauthier:** I am not asking you to give directives to *Radio-Canada*; I am talking about co-operation. Are you